

Madame, Monsieur

Propriétaire de La Motte, située au bord de la vieille Rance, je suis sur son principe extrêmement favorable à la remise en eau de celle-ci.
J'ai vu ces dernières années, la vase, les ronces, les mauvaises herbes, souches... gagner, les hérons disparaître, faute de poissons probablement, même les ragondins ne viennent plus.

Face à La Motte il y a deux îlots, d'un côté il y'a de l'eau en permanence mais très stagnante, de l'autre: un filet d'eau aux meilleurs moments de l'hiver et de la vase, des orties....

Je serais donc favorable à un débit suffisant pour qu'il y ait du courant des deux côtés des îlots, afin qu'un "ménage" naturel puisse s'exercer et formule l'espoir de revoir un jour le gravier rond du lit.
Bien sûr, les crues ne doivent pas mettre en péril quoi que ce soit.
Techniquement, si les niveaux peuvent être évalués et réglés progressivement, sans doute est-ce une façon sage de procéder?
Je ne suis pas technicienne.

Je suis également propriétaire du moulin des Rosays (ou du Rosaire), plus en amont, actuellement en très mauvais état mais, c'est une construction tout à fait originale, probablement du XVII ème. Je vous invite à vous y rendre. J'envisage de trouver une association qui abriterait ce bâtiment afin de le faire remonter, restaurer. Vous comprendrez également l'intérêt pour le moulin de cette remise en eau.

Sauvons notre patrimoine, architectural et naturel.

Bien cordialement.

Sophie Tabacoff
La Motte
22350 Saint Maden
06 79 63 58 13
www.fondation-patrimoine.org/56908
<<http://www.fondation-patrimoine.org/56908>>